





Gérer ses risques avec EBIOS

Principe général

- Il ne faut pas confondre la gestion des risques avec l'appréciation des risques
 1. Gestion des risques = ensemble de processus
 2. Appréciation des risques = un des processus de la gestion des risque



Références

- Norme ISO31000, clause 4.4.1 : mise en œuvre du cadre organisationnel de management du risque
 1. Définir un calendrier et une stratégie appropriés
 2. Appliquer la politique et le processus de management du risques aux processus organisationnels
 3. Se conformer aux obligations légales et réglementaires
 4. Communiquer et se concerter avec les parties prenantes ...
 5. ...





Démarche de mise en oeuvre

Présentation de la démarche



1. Obtenir un mandat de la direction et son engagement

- ISO31000, clause 4.2 - Il convient que la direction :
 1. Définissent et approuve la politique de management du risque
 2. S'assure que la culture de l'organisme et sa politique sont en phase
 3. Détermine des indicateurs de performance
 4. ...
 5. S'assure que les ressources nécessaires sont allouées
 6. Communique à l'ensemble des parties prenantes



2. Nommer un responsable

■ Ses responsabilités

1. Planifier les activités
2. Gérer l'équipe de gestion des risques
3. Rédiger les rapports d'appréciation des risques
4. Gérer les communication et la sensibilisation du risque avec les parties prenantes
5. Assurer le suivi des recommandations



3. Définir les responsabilités

Direction

- Approuve le risque et mène les arbitrages ... est resp. des risques

Finances

- Participe à l'analyse des coûts et suit le budget

RH

- Participe à l'élaboration des plans de formation/sensibilisation
- Contribue au recrutement des personnels

Sécurité

- Révélateur des risques : identifie et propose des mesures appropriées

DSI

- Met en place et exploite les mesures de sécurité IT

Juridique

- Identifie les exigences légales et réglementaires

Marketing/comm.

- Etudie les impacts sur la réputation de l'entreprise

Qualité

- Assure la conformité du programme de gestion des risques

4. Choisir une méthodologie d'analyse des risques

- Compatible ISO27001 ... et ISO27005

ISO31000

ISO27005

EBIOS



MEHARI



AMDEC



« MAISON »

MARION



MELISA



OCTAVE



CRAMM



5. Déterminer les ressources nécessaires

- Selon l'ISO27001, clause 5.2.1 et l'ISO31000, clause 4.3.5 – L'organisme doit déterminer et fournir les ressources nécessaires pour :
 - Effectuer l'évaluation des risques et établir un plan de traitement des risques
 - Définir et mettre en œuvre les politiques et les mesures de sécurité sélectionnées
 - Effectuer des examens et surveiller le processus de gestion des risques



6. Planifier les activités

- Etape essentielle au succès des projets d'appréciation des risques
- Préférable de faire coïncider l'élaboration du PdTR avec celle du budget d'organisme
- Participation active et obligatoire des parties prenantes



7. Etablir la politique de management des risques

- Proche de la politique du SMSI ou PSI
 1. Objectifs et engagement de la direction
 2. La gouvernance : responsabilités et comitologies
 3. Le domaine d'application
 4. Cadre légal et réglementaire
 5. L'appétence aux risques





Plus d'informations

Outillage / Références

- Les différents documents relatifs à la méthode EBIOS (guide méthodologique, étude de cas, base de connaissance...) sont disponibles à l'adresse suivante :
 - <http://www.ssi.gouv.fr/guide/ebios-2010-expression-des-besoins-et-identification-des-objectifs-de-securite/>
- Un logiciel permettant l'enregistrement de toutes les données d'analyse de risque est également disponible :
 - <https://adullact.net/projects/ebios2010/>
- Un fichier excel est à votre disposition dans l'onglet « RESSOURCES » pour vous aider à réaliser vos analyses de risque



Ce module est à présent terminé,
vous pouvez retourner sur votre
tableau de bord.